

Vœux du maire 2020

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'être venus si nombreux à cette cérémonie de présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal aux habitants de la commune.

Je vous prie de bien vouloir excuser M. Gratién ALLIX, retenu.

Merci à notre doyenne, Lucie, qui aura 100 ans au mois de juin prochain et qui est parmi nous.

Au Comité des Fêtes qui met sa salle à notre disposition, à la presse qui relate la vie des communes.

Vous le savez, je le répète chaque année, cette cérémonie des vœux est, à mes yeux, un moment incontournable dans la vie d'une commune.

C'est un moment privilégié qui permet aux habitants de rencontrer leurs élus, de se rassembler, et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants.

Tout est mis en œuvre, ici, à Carantilly, par l'équipe municipale pour que ce soit une matinée de partage et de convivialité.

La commune, je m'efforce de le rappeler sans cesse, lors de nos manifestations ainsi que dans le bulletin municipal (qui va sortir bientôt), c'est, et je l'espère sera toujours, la cellule élémentaire de notre démocratie. C'est l'institution la plus respectée des Français, car le contact entre les élus et les citoyens est direct, au plus près des préoccupations de chaque habitant. 2 personnages clef dans notre République : Le Président de la République et le Maire, ce sont les plus plébiscités.

Certes, en 2016, nous avons failli « perdre notre âme » avec ce projet de commune nouvelle issue de la communauté de communes de Canisy. Heureusement que 2 conseils municipaux ont été contre.

Qu'en est-il de ces communes nouvelles ? Beaucoup veulent déjà divorcer... Quel gain les plus faibles en ont-elles retiré ? Qu'en pensent les habitants qui, dans 90 % des cas n'ont même pas été concertés ?

Mesdames, Messieurs, vous devrez rester vigilants et exiger de connaître les intentions de vos futurs élus sur ce sujet, afin de ne pas vous réveiller un matin à « Terrette et Joigne », « Quibou en Normandie » ou tout autre nom aussi farfelus les uns que les autres.

Je reste persuadé que la décision qui avait été prise par l'ancien mandat en 2012 de rejoindre la CC de Canisy était une bonne décision. Cette CC nous a apporté beaucoup en 4 ans.

Ce n'est malheureusement pas le cas de l'Agglo : des dépenses vertigineuses qui se comptent en centaines de milliers d'euros voir en millions. Un PLUI à 800 000 €, financé par les communes par ponction sur leurs indemnités de compensation. Le siège à + de 3 millions d'euros, la salle d'Agglo 21 à 3,5 millions, la salle Beaufils à + de 5 millions, le transport urbain à 12 millions sur 7 ans etc.

Une ville préfecture, St-Lô, moins de 20 000 habitants, classée dans les plus petites de France, est en perfusion financière par l'Agglo !

Je sais, vous l'attendez, quel est le bilan de ce mandat :

En 2014, quelques grands projets étaient en cours d'élaboration, leur remise en cause et le risque d'abandon courraient. Nous nous étions engagés à les poursuivre, nous l'avons fait, non sans mal.

- Le plus important, vous le savez, c'est la réhabilitation de l'hôtel restaurant, elle a commencé en mai 2014 pour s'achever en janvier 2016, un gros chantier à suivre au quotidien. Le coût est de 1,3 millions d'euros HT

- En même temps commençait la résidence pour personnes âgées, les travaux ont été achevés en fin 2014. Les premiers résidents sont arrivés début 2015. Cette réalisation a été financée par Manche habitat, la Communauté de communes de Canisy et la commune.

- La réhabilitation de la gare en logement, un chantier long car une partie a été réalisée en régie par l'agent communal.

- Les travaux à l'étang : curage des bassins, enrochement des berges, remise en état du mobilier, mise en place de nouveaux jeux pour les enfants.

- L'achat de nouveaux matériels et véhicules, dont 1 camionnette, le changement du camion, du tracteur et ses accessoires et de petit outillage.

- L'éclairage public, ajout de candélabres route de Cerisy et Dangy, changement et remise à neuf sur la place P. L'Orphelin et à la Cité de la Terrette.

- La dernière tranche des menuiseries au groupe scolaire a été réalisée, les portes d'accès aux classes ont été changées.

- Les toilettes publiques ont été réaménagées par notre agent communal.

- Et le gros morceau, la voirie. Ce sont de nombreux chemins qui sont passés de bicouche en enrobé, c'est 150 000 euros d'investissements.

- Bien entendu les bâtiments communaux font l'objet de travaux d'entretien permanents.

Un grand merci à Michel et Maxime pour leur excellent travail.

Vous le voyez, ce n'est pas négligeable, mais, à un moment, il faut un peu lever le pied dans le domaine des investissements, c'est ce qui a été fait ces 3 dernières années.

La commune se porte bien sur le plan financier, elle a retrouvé un équilibre avec près de 4 mois de fond de roulement. (il est prévu 90 jours)

La grande majorité des emprunts en cours, hormis l'hôtel restaurant, arrivent à échéance dans les 2 ou 3 années à venir.

Jamais, la commune de Carantilly n'aura tant investi dans un mandat, c'est environ 2 millions d'euros !

Alors, à presque 74 ans, après avoir servi mon pays pendant presque 30 ans, souvent dans des conditions difficiles, élu depuis 2004, après un

mandat de 1^{er} adjoint (2008/2014) bien rempli et 6 ans de maire, j'ai décidé d'arrêter là.

La fonction est très prenante, il n'y a pas de répit, le maire est sollicité en permanence pour plein de choses : les querelles de voisinage, les animaux en divagation, les incivilités de toutes natures, l'habitat indigne, la gendarmerie, les pompiers etc... Mais aussi, il doit connaître la population et en particulier les personnes vulnérables.

L'administration devient de plus en plus difficile, la « paperasserie » à la Française ! Tout le monde veut son dossier, de plus en plus épais ! Alors que bien souvent, il suffirait d'interroger son ordinateur !

Un seul mot revient très souvent dans la bouche de certains fonctionnaires ou responsables « mais M. le Maire, c'est la police du Maire ! » c'est facile à dire, mais les moyens ne suivent pas, et c'est difficile à mettre en œuvre.

Le suivi au quotidien de la vie de la commune, les courriers auxquels il faut répondre, les nombreuses sollicitations, l'appréciation au cas par cas de chaque dossier, en particulier tout ce qui a attrait à l'urbanisme ou l'état civil. Heureusement, Myriam, la secrétaire de mairie est précieuse, elle a beaucoup d'expérience et sait apprécier chaque chose, je la remercie.

J'en profite pour remercier et féliciter notre agent qui tient l'agence postale communale. La fréquentation a doublé et la Poste nous fait part très régulièrement de sa satisfaction. Merci à Corinne pour son travail. Il est très important de se rendre à notre agence quand vous avez besoin de ses services, c'est la garantie de maintenir ce service public.

Vous le voyez, la vie d'un Maire n'est pas de tout repos. Ah ! Bien entendu, il ne peut pas plaire à tout le monde, c'est vrai. Certains m'écrivent leur mécontentement, mais il faut faire avec, cela fait partie du jeu. Je me dis, pour certains, qu'ils se regardent dans la glace... Le « capitaine », comme ils disent, a un peu plus de vécu qu'eux.

On n'est pas élu, et plus particulièrement, Maire ou Adjoint pour défendre des intérêts personnels ou corporatifs, ni pour des indemnités de fonction. Non, on doit s'impliquer dans la vie de la commune, de ses concitoyens, on doit être disponible en permanence et non au moment où nous le souhaitons. Dans 2 mois, vous aurez à élire une nouvelle équipe municipale, pensez-y et choisissez bien.

Que les futurs candidats y réfléchissent : l'engagement, l'implication dans la vie publique, la disponibilité, le respect des institutions et du passé, c'est primordial.

Mon regret, c'est la fermeture de la halte ferroviaire qui n'était pas justifiée. J'avais demandé une audience et j'ai été personnellement reçu par M. Hervé MORIN, Président de la région Normandie le 23 septembre à Caen. Je lui ai demandé de revoir sa position : j'en suis sorti avec une petite lueur d'espoir. Mais, depuis, pas de réponse. Je lui ai mis un SMS sur son téléphone personnel il y a 2 jours, je n'ai toujours pas de réponse.

La fibre optique et le raccordement au très haut débit pour quelques villages :

Enfin, il semble que nous arrivons au bout du tunnel. Une réunion aura lieu mardi à Dangy pour les personnes desservies. Il s'agit de : Le Bois Hébert, Les écoles /mairie/ logements, Route de Quibou, Route de Dangy à partir de l'atelier communal, L'hôtel Rihouey, La Rouxellière de Bas et de Haut, la Corbetière, la Besnardière et la Merrerie.

Les habitants concernés ont dû recevoir des invitations aux réunions, mais il y a erreur sur l'endroit. C'est bien à Dangy mardi soir.

J'espère qu'enfin, pour ceux-là, ils pourront communiquer ! Mais, je le sais, il reste encore beaucoup de villages qui attendent et j'espère que Manche Numérique va accélérer le processus.

Je remercie tout particulièrement les présidents et les membres des nombreuses associations de la commune qui sont très dynamiques. Elles se portent bien.

Merci aux 3 D (Danielle, Denis, Dédé) qui ont réalisé tous les petits fours chauds que vous dégusterez tout à l'heure ainsi que Bruno avec l'équipe du froid et de la mise en place, Nadège, Honorine, Laurent...

Il est donc maintenant l'heure, pas des adieux, mais d'un au revoir et merci.

Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année.